STYLEBOILER

Trade Mark ™

Gamme : **INTER**-LINE

Série : **I S SB I**

I S SB 300

I S SB 400

I S SB I 500

Tables de matières

1. Contrôle produits / Certifications / Homologations 31

1. Sécurité 32

1.1 Consignes générales de sécurité 32

1.1.1 Sécurité hydraulique 33

1.2 Recommandations 34

1.3 Consignes spécifiques de sécurité 35

1.4 Responsabilités 35

1.4.1 Responsabilité du fabricant 35

1.4.2 Responsabilité de l'installateur 35

1.4.3 Responsabilité de l'utilisateur 35

2. À propos de cette notice 36

2.1 Généralités 36

2.2 Symboles utilisés 36

2.2.1 Symboles utilisés dans la notice 36

2.2.2 Symboles utilisés sur l'appareil 37

2.2.3 Évaluation énergétique 38

3. Données techniques 39

3.1 Directives 39

3.2 Données techniques 40

3.4 Schémas de raccordements hydrauliques I 41

4. Description du produit 42

4.1 Description générale 42

5. Avant l'installation 42

5.1 Réglementations pour l'installation 42

5.2 Conditions d'installation 42
5.2.1 Pression hydraulique de service 42
5.2.2 Qualité de l'eau sanitaire 43
5.2.3 Position de la plaquette donnés 43
5.2.4 Encombrement du préparateur d'eau chaude sanitaire 43
5.2.5 Accessibilité 43
5.2.6 Evacuation 43
5.2.7 Implantation de l'appareil 43
6.0 Raccordements hydrauliques 44
6.1.1 Raccorder le préparateur d'eau chaude sanitaire au circuit de chauffage 44
6.1.2 Soupape de sécurité 44
6.1.3 Tube d'évacuation du groupe de sécurité 44
6.1.4 Dimensionnement du groupe de sécurité 44
6.1.5 Raccorder le circuit d'eau chaude sanitaire 45
6.1.6 Dispositions pour la Suisse 45
6.1.7 Ricircolo acqua calda sanitaria 45
6.2 Remplissage de l'installation 46
6.2.1 Remplir le circuit de chauffage (échanguer externe) 46
6.2.2 Remplir le circuit d'eau chaude sanitaire 46
7. Mise en service 46
7.1 Points à vérifier avant la mise en service 46
7.1.1 Circuits hydrauliques 46
7.2 Procédure de mise en service 47
8. Entretien 48
8.1 Généralités 48
8.2 Opérations de contrôle et d'entretien standard 48
8.2.1 Opérations d'entretien à prévoir 48
8.2.2 Contrôler la soupape ou le groupe de sécurité 49
8.2.3 Détartrer le préparateur d'eau chaude sanitaire 49
8.3 Opérations d'entretien spécifiques 50
8.3.1 Vidanger le préparateur d'eau chaude sanitaire 50
8.3.2 Déposer le tampon de visite 50
8.4 Remise en service de l'appareil 52
9. Accessoires optionnels 52
9.1 Résistance électrique optionnelle 52
11. Pièces de rechange 53
11.2 Pièces de rechange IMSB 300-400-500 53
12. Garantie 55
12.1 Généralités 55

1. Contrôle produits / Certifications / Homologations

Tous les produits de notre société sont fabriqués sous le système de contrôle de qualité strict, conformément aux lignes directrices pour la gestion de la certification opérationnelle et de la qualité (QS) à la norme ISO 9001.
Nos produits sont conformes aux dernières réglementations et des directives, ce qui explique pourquoi un document délivré par le symbole CE sur l'état de la technologie et de la sécurité est garantie.
Les produits sont conformes aux lois récentes sécurité en relation avec les règles, les règlements, les directives et les recommandations. Ils offrent également une plus grande sécurité pendant le fonctionnement et l'entretien.

Nr. SQ 0685-IT	ISO 9001/2015 ISO–International Standard Organisation. Certification pour la qualité et le système de management.
Nr. 2004 - 6939	Approbation pour perte énergétique NeV SVGW / W /ZW 115
	CE – Conforme
EnEV 2017	EU-VO 812/Joint III/L 239/98/1.2
Legenda:	ISO – International Standard Organisation IEC – International Electro technical Committee IECEE – IEC System for Mutual Recognition of Test Certificates for Electrical Equipment (IECEE) CB Scheme EN – Europäische – Norm CE – Comité Européen DIN – Deutsche Industrie Norm SEV – Schweizerischer Elektrotechnischer Verein /Electrosuisse SVGW – Fachverband für Wasser, Gas und Wärme EMV –Elektromagnetische Verträglichkeit EnV- Classe de efficience énergétique

STYLEBOILER		meier tobler	
Modèle	Code	Modèle	Code
I S SB 300	FU000323	I M SB 300	58722.012
I S SB 400	FU000324	I M SB 400	58722.013
I S SB I 500	187028	I M SB I 500	58722.014

1. Securité

1.1 Consignes générales de sécurité

DANGER !



Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

ATTENTION !



Utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine.

IMPORTANT !



Seul un professionnel qualifié est autorisé à installer le préparateur d'eau chaude sanitaire conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

IMPORTANT !



Respecter l'espace nécessaire pour installer correctement le préparateur d'eau chaude sanitaire. Se référer au chapitre Encombrement Général Nécessaire de la notice d'installation et d'entretien.

IMPORTANT !



L'installation doit répondre en tout point aux réglementations et directives en vigueur qui régissent les travaux et interventions dans les maisons individuelles, collectives ou autres constructions.

ATTENTION !



Installer obligatoirement un mitigeur thermostatique sur la tubulure de départ de l'eau chaude sanitaire pour limiter le risque de brûlure.

IMPORTANT !



Cette notice est également disponible sur notre site internet.

1.1.1 Sécurité hydraulique

IMPORTANT !



Le préparateur d'eau chaude sanitaire est destiné à être raccordé de façon permanente au réseau d'alimentation en eau sanitaire.

IMPORTANT !



Respecter les pressions minimale et maximale de l'eau à l'entrée pour assurer un fonctionnement correct du préparateur d'eau chaude sanitaire, se référer au chapitre Caractéristiques techniques.

ATTENTION !



Vidange du préparateur d'eau chaude sanitaire:

1. Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire.
2. Ouvrir un robinet d'eau chaude dans l'installation.
3. Ouvrir un robinet du groupe de sécurité.
4. Lorsque l'eau s'arrête de couler, le préparateur d'eau chaude sanitaire est vidangé.

ATTENTION !



1. Le dispositif limiteur de pression (soupape de sécurité ou groupe de sécurité) doit être mis en fonctionnement régulièrement afin de retirer les dépôts de tartre et pour s'assurer qu'il n'est pas bloqué.
2. Le dispositif limiteur de pression doit être raccordé à un tuyau d'évacuation.
3. De l'eau pouvant s'écouler du tuyau d'évacuation du dispositif limiteur de pression, ce dernier doit être maintenu ouvert, à l'air libre, dans un environnement hors-gel, en pente continue et vers le bas.
4. Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation dépasse 80% du tarage du dispositif limiteur de pression et doit être placé en amont de l'appareil.
5. Aucun organe de sectionnement ne doit se trouver entre le dispositif limiteur de pression et le préparateur d'eau chaude sanitaire.

Pour le type, les caractéristiques et le raccordement du dispositif limiteur de pression, se référer- au chapitre Raccorder le préparateur d'eau chaude sanitaire au réseau d'eau potable de la notice d'installation et d'entretien.

1.2 Recommandations

ATTENTION !



Ne pas laisser le préparateur d'eau chaude sanitaire sans entretien. Contacter un professionnel qualifié ou souscrire un contrat d'entretien pour l'entretien annuel obligatoire du préparateur d'eau chaude sanitaire.
L'absence d'entretien annule la garantie

ATTENTION !



Ne pas mettre l'eau de chauffage et l'eau sanitaire en contact dans l'installation de chauffage.

IMPORTANT !



Ne pas faire circuler l'eau sanitaire dans l'échangeur réservé à l'eau de chauffage.

ATTENTION !



Ne pas effectuer de modifications sur le préparateur d'eau chaude sanitaire sans autorisation écrite du fabricant.

IMPORTANT !



- Ne jamais enlever ni recouvrir les plaquettes signalétiques et étiquettes apposées sur le préparateur d'eau chaude sanitaire.
- Les plaquettes signalétiques et étiquettes doivent être lisibles pendant toute la durée de vie du préparateur d'eau chaude sanitaire. Remplacer immédiatement les étiquettes d'instruction et de mises en garde abîmées ou illisibles.

IMPORTANT !



Seul un professionnel qualifié est autorisé à assembler, raccorder, mettre en service et entretenir l'installation.

1.3 Consignes spécifiques de sécurité

AVERTISSEMENT !



Afin de limiter le risque de brûlure, la mise en place d'un mitigeur thermostatique sur la tubulure de départ eau chaude sanitaire est obligatoire.

IMPORTANT !



Prendre des précautions avec l'eau chaude sanitaire.
Suivant les réglages de la chaudière ou de la pompe à chaleur, la température de l'eau chaude sanitaire peut dépasser 65 °C.

1.4. Responsabilités

1.4.1 Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage et tous les documents nécessaires.
Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.
Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.
- Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.

1.4.2 Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil.
L'installateur est tenu de respecter les instructions suivantes:

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Installer l'appareil conformément à la législation et aux normes actuellement en vigueur.
- Effectuer la première mise en service et toutes les vérifications nécessaires.
- Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et maintien de l'appareil dans des conditions optimales.
- Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

1.4.3 Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir le fonctionnement optimal de l'installation, vous devez respecter les consignes suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Faire appel à un professionnel qualifié pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- Se faire expliquer l'installation par l'installateur.
- Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- Conserver les notices en bon état et à proximité de l'appareil.

2. A propos de cette notice

2.1 Généralités

Cette notice est destinée à l'installateur et à l'utilisateur d'un préparateur d'eau chaude sanitaire:

IMSB 300-400 / IMSB I 500.

2.2 Symboles utilisés

2.2.1 Symboles utilisés dans la notice

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



DANGER !

Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



DANGER D'ÉLECTROCUTION

Risque d'électrocution.



AVERTISSEMENT !

Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



ATTENTION !

Risque de dégâts matériels.



IMPORTANT !

Attention, informations importantes.



VOIR !

Référence à d'autres notices ou à d'autres pages de cette notice.

2.2.2 Symboles utilisés sur l'appareil

1 

2 

3 

4 

5 

1. Courant alternatif.
2. Terre de protection.
3. Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées.
4. Eliminer les produits usagés dans une structure de récupération et de recyclage appropriée.
5. Attention danger de choc électrique, pièces sous tension.

2.2.3 Évaluation Energétique

IMPORTANT !

Tous les produits sont classés d'après leur évaluation énergétique.
Cette image et légende décrit l'évaluation énergétique.
Pour les produits de capacité superieure à 501 litres ne nécessitent pas d'etiquette énérgetique à l'appui du produit, la classe énérgetique est egalement indiquée dans le tableau donnés techniques 3.2

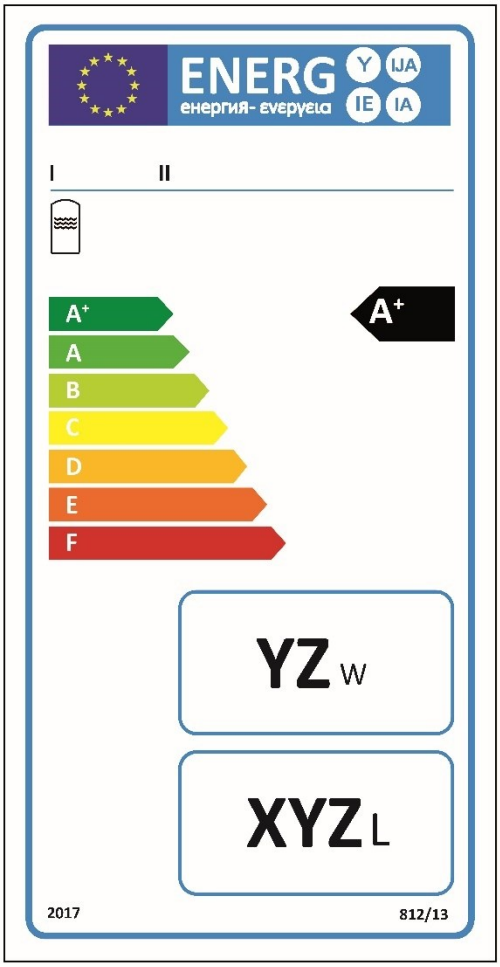

I. Nom ou marque de fabrique du fournisseur;
II. Modèle de reconnaissance du fournisseur;
III. la fonction d'accumulation de l'eau;
IV. la classe d'efficacité énergétique determiné selon pièce jointe II Numéro 1; la pointe de la flèche signale la classe d'efficacité énergétique du preparateur d'eau chaude pour le chauffage de l'eau, et doit être placé à la même hauteur de la pointe de la flèche de la classe d'efficacité énergétique correspondante;
V. les pertes d'énergie en W, arrondi au nombre suivant;
VI. la capacité effective en L arrondi au nombre suivant.

3. Données techniques

3.1 Directives

Le présent produit est conforme aux exigences des directives européennes et normes suivantes :
Directive européenne specifique pour les chauffes-eau cumulus en pression (fermés) à chauffage indirect EN 12897
Directive européenne sur la qualité de l'eau pour dépense humaine 98/83/EC
Directive Equipements sous pression 2014/68/UE
Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 2009/125/CE, relative à l'écoconception des produits liés à l'énergie.
Outre les prescriptions et les directives légales, les directives complémentaires décrites dans cette notice doivent également être observées.
Pour toutes les prescriptions et directives visées dans la présente notice, il est convenu que tous les compléments ou les prescriptions ultérieures sont applicables au moment de l'installation.

Dimension Image n°1

Typ : ***300, 400, 500***

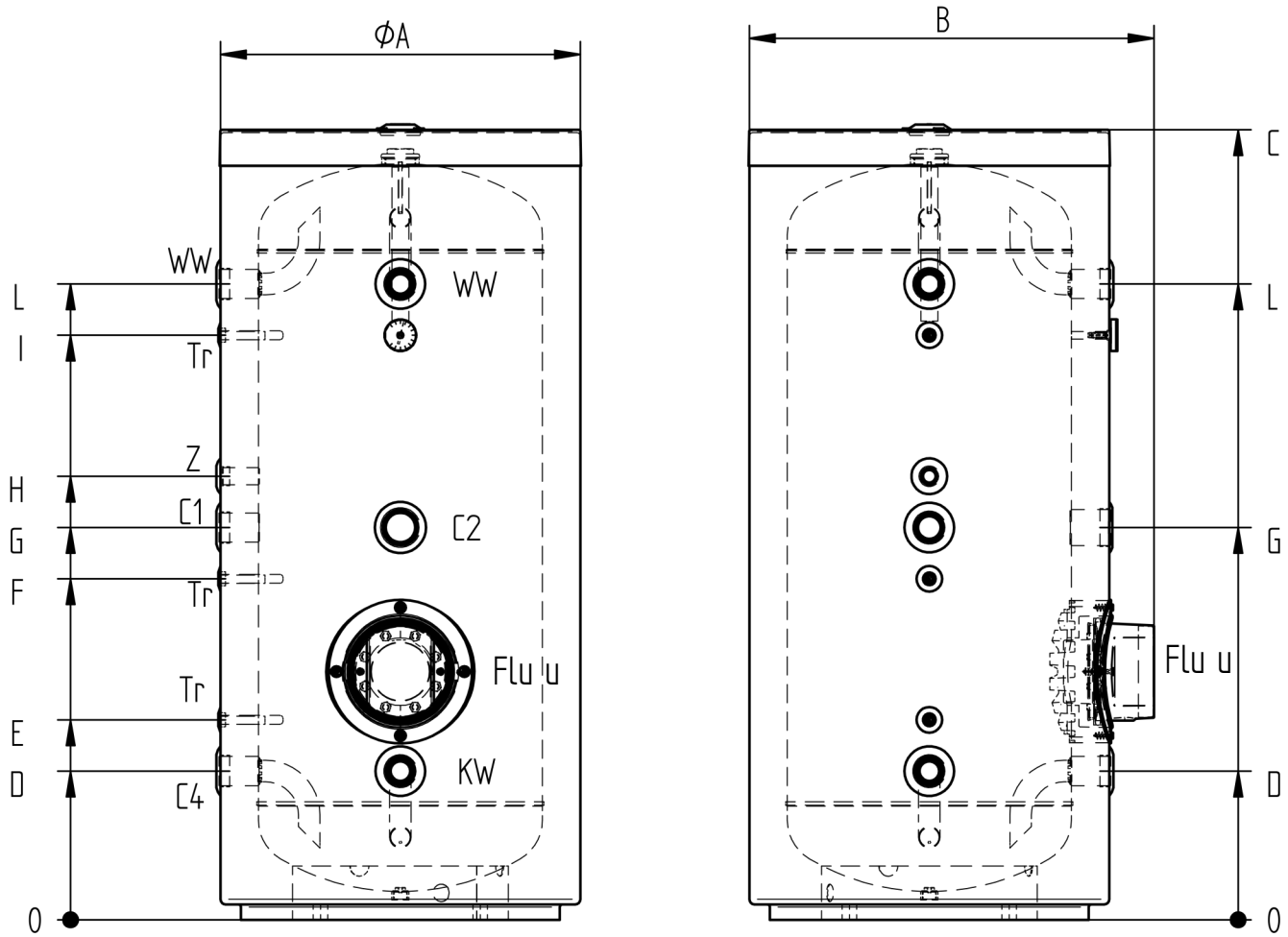

3.2 Données techniques

Données techniques	U.M.	IMSB 300	IMSB 400	IMSB I 500
Capacité effective	l	313	419	502
Nr. Art. STYLEBOILER	/	**FU000323**	**FU000324**	**187028**
Nr. Art. MEIERTOBLER	/	**58722.012**	**58722.013**	**58.722.014**
Temp. max. d'exercice	°C	95	95	95
Pres. max. d'exercice 1/2	MPa	0,6/1,2	0,6/1,2	0,6/1,2
ErP Classe énergétique		B	B	B
ErP Pertes de chaleur Watt		65	73	72
Épaisseur isoaltion	mm	≥75	≥75	≥75
Type d'isolation	PU	PU	PU	PU
Protection de la corrosion		Emaillage DIN 4753, anode en magnésium		
Dimensions anodes en magnésium	nr.xØxl	1X33X300	1X32X400	1x40x350
Poids net	kg	79	105	127
Ø Bride inférieure (FL u)	mm	Ø 180	Ø 180	Ø 180
Raccordement hydrauliques (KW-WW)		1" ½ / IG	1" ½ / IG	1" ½ / IG
Raccordement récirculation (Z)		¾" / IG	¾" / IG	¾" / IG
Raccordement hydrauliques C1		1" ½ / IG	1" ½ / IG	1" ½ / IG
Raccordement hydrauliques C2		2" / IG	2" / IG	2" / IG
Raccordement hydrauliques C4		1" ½ / IG	1" ½ / IG	1" ½ / IG
Dimensions : A/B	mm	700/790	755/840	800x780/823
Dimensions : C/D	mm	1540/290	1730/298	1796/336
Dimensions : E/F	mm	390/665	398/758	426/841
Dimensions : G/H	mm	765/865	858/958	941/1041
Dimensions : I/L	mm	1140/1240	1318/1418	1390/1490
Diagonale (renversement)	mm	1685	1880	1950
Dimensions imballage	mm	750X750X1700	780X780X1990	850x850x1970

Notes : 1 Pression maximale d'exercice, 2 Pression de contrôle en laboratoire selon EN 12897 P.4.4.1

Tableau 1. Image 1 Légende

P	Descriptif	P	Descriptif
KW	EF - Eau froide	C1	Raccordement pour réchauffement eau chaude sanitaire externe
WW	EC - Eau chaude	C2	Raccordement pour résistance électrique
Z	C - Circulation	C3	Raccordement pour résistance électrique
Tr	Tube plongeur Ø i 12,5 mm x 125 mm	C4	Raccordement pour réchauffement eau chaude sanitaire externe

3.4 Schémas de raccordements hydrauliques I

Image Nr. 3

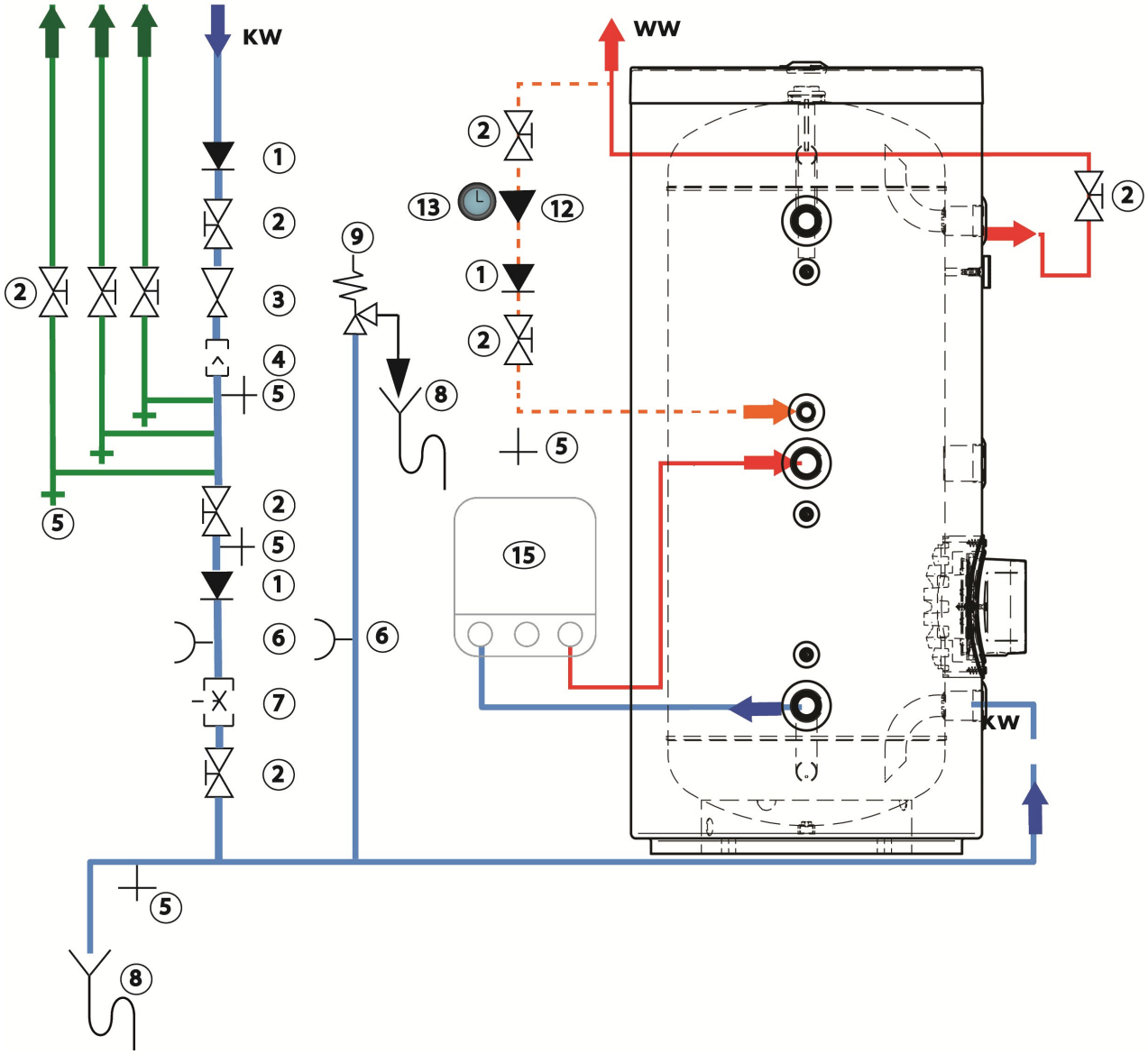

Legende 3

1	Anti-Retour	8	Tuyaux d'évacuation
2	Vanne d'arrêt	9	Soupape de securite
3	Réducteur de pression	10	Purgeur d'air
4	Filtre d'eau	11	Pompe de charge
5	Vidange	12	Pompe de circulation
6	Manomètre	13	Horloge
7	Vanne de règlage du volume	15	Préparateur d'eau chaude sanitaire

La figure montre un exemple et n'est que schématique.
L'art professionnel et de la technique doit être considéré comme incluant les l'exécution d'un raccordement, Par exemple le siphon de chaleur (SIA 385/1), des raccordements détachables du chauffe-eaux, les exigences d'isolation, etcetera, sont toujours considérés.

4. Description du produit

4.1 Description générale

I M SB 300 - 400 / IMSB I 500:
Les préparateurs d'eau chaude sanitaire réchauffent l'eau sanitaire au moyen de résistances électriques ou échangeur externe raccordé à une source de chauffage (par exemple, chaudière, pompe à chaleur, ecc.)
Composants principaux
La cuve est produite en acier au carbone et emaillé.
L'appareil est fourni avec anodes sacrificiels en magnésium pour protection maximale contre la corrosion.

5. Avant l'installation

5.1 Réglementations pour l’installation

IMPORTANT !



L’installation doit répondre en tout point aux réglementations et directives en vigueur qui régissent les travaux et interventions dans les maisons individuelles, collectives ou autres constructions.

IMPORTANT !



Seul un professionnel qualifié est autorisé à installer le préparateur d’eau chaude sanitaire conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

ATTENTION !



Conformément aux règles de sécurité, monter une soupape de sécurité plombée sur l’entrée d’eau froide sanitaire du préparateur d’eau chaude sanitaire.

ATTENTION !



Les composants utilisés pour le raccordement à l’alimentation d’eau froide doivent répondre aux normes et réglementations en vigueur dans le pays concerné.

5.2 Conditions d'installation

5.2.1 Pression hydraulique de service

Les cuves des préparateurs d’eau chaude sanitaire peuvent fonctionner sous une pression de service maximale de 1,0 MPa (10 bar). La pression de service recommandée est située sous 0,6 MPa (6 bar).

5.2.2 Qualité de l’eau sanitaire

Lorsque la qualité de l’eau n’est pas conforme aux standards de l’eau potable, des mesures adéquates doivent être prises pour le traitement de l’eau. Lorsque la dureté de l’eau potable n’est pas comprise entre 12 et 30 °fH, le producteur n’est pas responsable en cas de dysfonctionnement et /ou roptures.

Surtout dans les ballons avec résistance éléctrique, si la dureté de l’eau depasse 30°fH, il est conseillé d’utiliser un adoucisseur pour protéger le produit du calcaire.

5.2.3 Position de la plaquette donnés

IMPORTANT !



La plaquette signalétique doit être accessible à tout moment. Elle identifie le produit et donne les informations suivantes :

Type de préparateur d’eau chaude sanitaire

Numéro de série

5.2.4 Encombrement du préparateur d’eau chaude sanitaire

ATTENTION !



Installer le préparateur d’eau chaude sanitaire sur une surface plane et solide.

5.2.5 Accessibilité

ATTENTION !



Réserver un espace suffisant autour du préparateur d’eau chaude sanitaire pour assurer une bonne accessibilité et en faciliter l’entretien.

5.2.6 Evacuation

Prévoir une évacuation d’eau dans la chaufferie ainsi qu’un entonnoir-siphon pour le groupe de sécurité.

5.2.7 Implantation de l’appareil

L’installateur doit respecter les consignes suivantes :

- Installer l’appareil dans un local à l’abri du gel.
- Placer le préparateur d’eau chaude sanitaire sur un socle pour faciliter le nettoyage du local.
- Installer le préparateur d’eau chaude sanitaire le plus près possible des points de puisage afin de minimiser les pertes d’énergie par les tuyauteries.
- **Vérifier qu’il y a place suffisante pour l’entretien et le remplacement des anode en magnésium**

6.0 Raccordements hydrauliques

6.1.1 Raccorder le préparateur d’eau chaude sanitaire au circuit de chauffage

Ce produit n'a pas d'échangeur interne. Il est quand même possible de réchauffer l'eau chaude sanitaire en connectant un système externe pour la production d'eau chaude sanitaire (voir schema exemple par. 3.4)

VOIR !



Notice de l’appareil défini comme source de chauffage.

6.1.2 Soupape de sécurité

ATTENTION !



Conformément aux règles de sécurité, monter une soupape de sécurité plombée sur l’entrée d’eau froide sanitaire du préparateur d’eau chaude sanitaire.

6.1.3 Tube d’évacuation du groupe de sécurité

ATTTENZIONE !



Pour éviter de freiner l’écoulement de l’eau en cas de surpression:

- Il faut brancher un conduit d'évacuation au groupe de sécurité.
- L'eau peut couler du conduit d'évacuation.
- Le tube d’évacuation du groupe de sécurité doit être maintenu à l’air libre, dans un environnement hors-gel, en pente continue vers le bas.
- La section du tube d’évacuation du groupe de sécurité doit être au moins égale à la section de la sortie du groupe de sécurité.

6.1.4 Dimensionnement du groupe de sécurité

ATTENTION !



Le diamètre du groupe de sécurité et de son raccordement au préparateur doit être au moins égal au diamètre de l’entrée d’eau froide sanitaire du préparateur.

6.1.5 Raccorder le circuit d’eau chaude sanitaire

AVERTISSEMENT !



Pour le raccordement, il est impératif de respecter les normes et directives locales correspondantes.

ATTENTION !



Si la tuyauterie de distribution est en cuivre, poser un manchon en acier, en fonte ou en matière isolante entre la sortie d’eau chaude du préparateur d’eau chaude sanitaire et la tuyauterie pour éviter toute corrosion sur le raccordement.



Température limite au point de puisage: la température maximale de l’eau chaude sanitaire au point de puisage fait l’objet de réglementations particulières dans les différents pays de commercialisation afin de préserver les utilisateurs. Ces réglementations particulières doivent être respectées lors de l'installation.

1. Monter un mitigeur thermostatique d’eau sanitaire (non fourni) à la sortie du préparateur d’eau chaude sanitaire.
2. Installer une boucle de recirculation si nécessaire.

6.1.6 Dispositions pour la Suisse

Effectuer les raccordements selon les prescriptions de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux. Respecter les prescriptions locales des usines distributrices d’eau.

6.1.7 Ricircolo acqua calda sanitaria

Pour assurer la disponibilité de l’eau chaude sanitaire dès l’ouverture des robinets, une boucle de recirculation entre les postes de puisage et la tubulure de recirculation du préparateur d’eau chaude sanitaire peut être installée.

IMPORTANT !



Un clapet anti-retour doit être prévu dans cette boucle.

IMPORTANT !



Piloter la boucle de recirculation par un programmateur horaire additionnel pour optimiser la consommation d’énergie.

6.2 Remplissage de l'installation

6.2.1 Remplir le circuit de chauffage (échanguer externe)

VOIR !



Notice d'installation et d'entretien de l'appareil défini comme source de chauffage pour le circuit de l'échangeur du préparateur.

6.2.2 Remplir le circuit d'eau chaude sanitaire

1. Rincer le circuit sanitaire et remplir le préparateur par le tube d'entrée eau froide.
2. Ouvrir un robinet d'eau chaude.
3. Remplir complètement le préparateur d'eau chaude sanitaire par le tube d'arrivée d'eau froide en laissant un robinet d'eau chaude ouvert.
4. Refermer le robinet d'eau chaude lorsque l'eau coule régulièrement et sans bruit dans la tuyauterie.
5. Dégazer toutes les tuyauteries d'eau chaude sanitaire en répétant les étapes 2 à 4 pour chaque robinet d'eau chaude de l'installation.

IMPORTANT !



Dégazer soigneusement le préparateur d'eau chaude sanitaire et le réseau de distribution afin d'éviter les bruits et les à-coups provoqués par l'air emprisonné qui se déplace dans les tuyauteries lors du puisage.

6. Vérifier les organes de sécurité (soupape ou groupe de sécurité en particulier) en se reportant aux notices fournies avec ces composants.

7. Mise en service

7.1 Points à vérifier avant la mise en service

7.1.1 Circuits hydrauliques

1. Procéder à un contrôle visuel de l'étanchéité de tous les raccords de l'installation sur le circuit de chauffage et le circuit d'eau chaude sanitaire.

ATTENTION !



Avant de procéder au remplissage du préparateur d'eau chaude sanitaire, vérifier que tous les piquages sont raccordés à un circuit, soit bouchés. Par exemple, la recirculation n'est pas systématiquement raccordée.

7.2 Procédure de mise en service

ATTENTION !



Le circuit d'eau sanitaire doit impérativement être rempli et dégazé avant la mise en service du préparateur d'eau chaude sanitaire.

IMPORTANT !



Seul un professionnel qualifié est habilité à effectuer la première mise en service.

IMPORTANT !



Pendant le processus de chauffe, une certaine quantité d'eau peut s'écouler par la soupape ou le groupe de sécurité, ceci provient de la dilatation de l'eau. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit en aucun cas être entravé.

1. Vérifier le fonctionnement du mitigeur thermostatique en sortie du préparateur d'eau chaude sanitaire.
2. Régler le mitigeur thermostatique (non fourni) au maximum à 65 °C si nécessaire.
3. Vérifier la soupape ou le groupe de sécurité.

VOIR !



Notice du mitigeur thermostatique.

ATTENTION !



La conduite d'écoulement de la soupape ou du groupe de sécurité ne doit pas être obstruée.

4. Régler la température de l'eau chaude sanitaire à l'aide du thermostat de la source de chaleur.
5. Allumer le système.

VOIR !



Pour de plus amples informations, Voir

Remplir le circuit d'eau chaude sanitaire punto 6.2.2

8. Entretien

8.1 Généralités

ATTENTION !



Les opérations de maintenance doivent être effectuées par un professionnel qualifié.

ATTENTION !



Ne pas laisser le préparateur d'eau chaude sanitaire sans entretien.
Contacter un professionnel qualifié ou souscrire un contrat d'entretien pour l'entretien annuel du préparateur d'eau chaude sanitaire.

ATTENTION !



Utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine.

8.2 Opérations de contrôle et d'entretien standard

8.2.1 Opérations d'entretien à prévoir

IMPORTANT !



La vérification de l'état d'usure des anodes en magnésium doit être effectuée la première fois dans 24 mois de l'installation, après chaque année.
L'anode en magnésium doit être remplacé quand le Ø est ≤ à 1/3 du Ø initiale (pour vérifier le Ø initiale des anodes voir p.3.2 "Donnés techniques")
Une inspection annuelle de l'installation avec contrôle d'étanchéité est obligatoire.

IMPORTANT !



L'inspection visuelle des vannes, des raccords et des accessoires sur l'ensemble de l'installation doit être effectuée périodiquement pour détecter d'éventuelles fuites ou autres dysfonctionnements.
Dans les régions à eau calcaire, il est conseillé d'effectuer annuellement un détartrage du préparateur d'eau chaude sanitaire afin d'en préserver les performances.

1. Vérifier le fonctionnement des organes de sécurité, en particulier le groupe de sécurité.
2. Vérifier l'isolation des tuyauteries.
3. Vérifier le bon fonctionnement des vannes.
4. Détartrer le préparateur d'eau chaude sanitaire si nécessaire.
5. Signaler toute anomalie.

8.2.2 Contrôler la soupape ou le groupe de sécurité

Le groupe de sécurité sur l'entrée eau froide sanitaire doit être libre de depots de tartre qui peuvent causer l'arret du groupe de sécurité et doit être manœuvré(e) au moins une fois par an, afin de s'assurer de son bon fonctionnement et de se prémunir d'éventuelles surpressions qui endommageraient le préparateur d'eau chaude sanitaire.

ATTENTION !



Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du préparateur d'eau chaude sanitaire et l'annulation de la garantie.

ATTENTION !



La conduite d'écoulement de la soupape ou du groupe de sécurité ne doit pas être obstruée.

8.2.3 Détartrer le préparateur d'eau chaude sanitaire

Dans les régions à eau calcaire, il est conseillé d'effectuer annuellement un détartrage du préparateur d'eau chaude sanitaire afin d'en préserver les performances.

1. Arrêter le préparateur d'eau chaude sanitaire.
2. Vidanger le préparateur.
3. Dévisser le capot de protection de la bride.
4. Retirer le capot de la contre bride pour accéder à la cuve.
5. Evacuer le tartre déposé sous forme de boues ou de lamelles dans le fond du réservoir à l'aide d'un jet d'eau.

IMPORTANT !



Ne pas toucher au tartre adhérant aux parois du réservoir car il constitue une protection efficace contre la corrosion et renforce l'isolation du préparateur d'eau chaude sanitaire.

6. Laisser l'eau et les boues s'évacuer.

IMPORTANT !



Si nécessaire, ou pour un meilleur résultat, aspirer le fond de la cuve avec un tuyau.

7. Fermer la vanne d'arrêt au niveau de la vidange du préparateur.
8. Remonter la bride et sa couvercle de protection.
9. Remettre le préparateur d'eau chaude sanitaire en service

VOIR !



Vidanger le prèparateur d'eau chaude sanitaire P. 8.3.1
Deposer le tampon de visite P. 8.3.2
Remise en service de l'appareil P. 8.4

8.3 Opérations d’entretien spécifiques

8.3.1 Vidanger le préparateur d’eau chaude sanitaire

IMPORTANT !



La plupart des opérations de maintenance nécessitent une vidange du préparateur d’eau chaude sanitaire. Prévoir ces opérations au même moment.

1. Couper l’arrivée d’eau froide sanitaire.
2. Si nécessaire, raccorder un tuyau souple au niveau de l'arrivée d’eau froide sanitaire et à proximité de l’écoulement.
3. Ouvrir la vanne d’arrêt et laisser le préparateur se vidanger au-dessus de l’écoulement.
4. Ouvrir un robinet d’eau chaude pour vidanger complètement l’installation.

8.3.2 Déposer le tampon de visite

VOIR !



Notice d’installation, d’utilisation et d’entretien de la pompe à chaleur ou de la chaudière.

Nettoyage et entretien (Détartrage)
Le nettoyage et entretien du système doivent etre fait seulment par personnel qualifié.
Pour le nettoyage cuve interne:
- L'interrupteur électrique principal est à désactiver ou interruption des fusibles d'alimentations électriques
-Fermer le robinet d'eau froide de l'alimentation du chauffe-eau
-Effecteur le vidange de l'installation d'eau par le robinet de vidange ou remplissage, et assurer une aération sur le point le plus haut du système
- Démontage du couvercle de la bride
- Séparé la combinaison de la prise – fiche électrique
- Desserrer les vis de la bride et sortir les boulons
- Démontage de la contre-bride avec la résistance électrique, joint support de thermostat et prise électrique
En cas d'un tartre dur ou incrustations il est possible de faire le démontage de la bride par des tiges filetées
- Extraction de l'eau résiduelle et les résidus de boue dans le fond du réservoir avec aspirateur d'eau
-Nettoyage intérieur du réservoir avec de l'eau (jet d'eau), matière solide avec des outils non métalliques, Extraction des eaux et des résidus avec aspirateur d'eau, essuyé avec une éponge ou un chiffon les surfaces intérieure
- Nettoyage de la bride
- Contrôle d'anode, avec une usure changer l'anode (lorsque le diamètre et plus petit que <1/3 du diamètre norme) a changer les anodes
- Vérifier le joint (recommandé de le changer) assemblage de la contre-bride,
- Montage des boulons er serrer les boulons de la bride de 8 à 10 Nm
- Montage du couvercle de la bride
- Ouvrir le robinet d'eau froide de l'alimentation du chauffe-eau
- Rinçage du chauffe-eau et le système
- Contrôle d'étanchéité
- Rinçage du chauffe-eau et le système
- Contrôle de la fonction de la soupape de sécurité et clapet anti-retour
Un sou levage de la soupa de sécurité n'est pas suffisant, le contrôle de fonctionnement doit se faire par mise sous pression de la soupape
- Mise en service de l'installation
Nettoyage du manteau extérieur :
Le manteau extérieur peut être nettoyé avec une eau savonneuse (pas de produits abrasifs) et un chiffon humide.
Registre de contrôle :
Le contrôle et avec le nom et la date à inscrire sur l'autocollant de service

8.4 Remise en service de l’appareil

Si le préparateur d’eau chaude sanitaire a été vidangé pour effectuer des opérations de maintenance:

1. Remplir le préparateur d’eau chaude sanitaire.
2. Allumer la source de chaleur jointe à l'échangeur.

VOIR !

Pour de plus amples informations, Voir

Raccorder le préparateur d’eau chaude sanitaire au circuit de chauffage (échangeur), P. 6.2.1

Mise en service, P. 7

9. Accessoires optionnels

9.1 Résistance électrique optionnelle

Il est possible d’installer un kit résistance électrique optionnel dans la bride.



DANGER !

Les opérations sur les composants électriques doivent etre effectués seulment par personnel qualifié. Les raccordements électriques doivent etre conformes aux normes et règlements de la societé de fourniture d’énergie électrique (services communautaire) et doivent etre effectués seulement par des entreprises qualifiées et certifiées. Les cables d’alimentation électrique, les fusibles et les prises électriques doivent etre compatibles avec les dimensions correspondantes (section, composants, etc.) et doivent etre installés par un electricien.

ATTENTION !

La mise en service électrique du préparateur d’eau chaude doit etre effectuée seulement après avoir effectués les raccordements hydrauliques et repli le reservoi d’eau !

DANGER !

Avant d’effecture toute opération d’installation, démontage et entretien couper toujours la courant des raccordements électrique entre reservoir et reseau électrique (commutateur principal)! Sous le couvercle de protection on peut installer la résistance électrique, tout cablage électrique, le thermostat de réglage et securité, le connecteur fiche et prise.

VOIR !

Consulter toujours la notice à l’appui du kit résistance électrique afin de l’installer correctement.

11. Pièces de rechange

11.2 Pièces de rechange IMSB 300-400-500

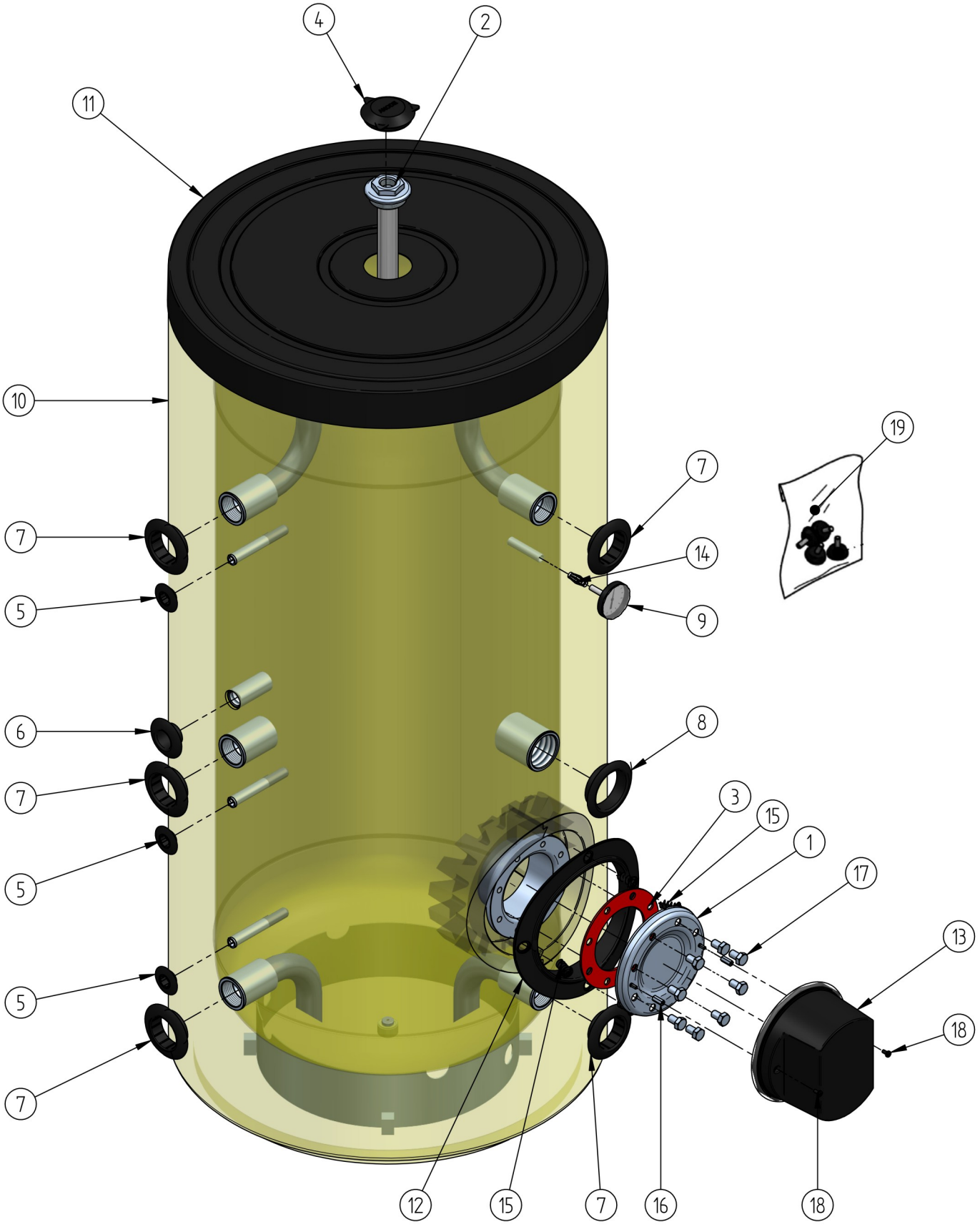

Pos.	CODICE	Qta	U.M.	Descrizione
1	218168	1,00	NR	CONTRE-BRIDE PLEINE AISI316L AVEC GOUJONS SOUDÉS M5
2	080124	1,00	NR	ANODE MAGNÉSIUM D.33X300 AVEC BOUCHON 2" ET JOINT TORIQUE (300 l)
2	080129	1,00	NR	ANODE MAGNÉSIUM D.32X400 AVEC BOUCHON 2" ET JOINT TORIQUE (400 l)
2	081053	1,00	NR	ANODE MAGNÉSIUM Ø40X350 AVEC BOUCHON ZN 2" COMPLÈTE (500 l)
3	081077	1,00	NR	JOINT DE BRIDE D180
4	090198	2,00	NR	CAPUCHON D'ANODE TROU D.78
5	091236	3,00	NR	ROSACE NOIRE POUR DOIGT DE GANT Ø17
6	090419	1,00	NR	ROSACE PLASTIQUE NOIRE D.I.33 RP 3/4"
7	090425	5,00	NR	ROSACE PLASTIQUE NOIRE D.I.58 RP 1 1/2"
8	090432	1,00	NR	ROSACE PLASTIQUE NOIRE RP 2"
9	090611	1,00	NR	THERMOMÈTRE Ø63 L.40 À CONTACT
10	091239	1,00	NR	HABILLAGE PVC RAL9016 Ø700 (300 l)
10	091249	1,00	NR	HABILLAGE PVC RAL9016 Ø750 (400 l)
10	091241	1,00	NR	HABILLAGE PVC RAL9016 Ø800 (500 l)
11	091112	1,00	NR	COUVERCLE SUPÉRIEUR PST D.705 (300 l)
11	090142	1,00	NR	COUVERCLE SUPÉRIEUR PST D.750 (400 l)
11	090919	1,00	NR	COUVERCLE SUPÉRIEUR PST D.800/780 (500 l)
12	091389	1,00	NR	ROSACE DE BRIDE DN180 ABS NOIR
13	091414	1,00	NR	CAPOT DE BRIDE DN180 ASSEMBLÉ
14	100214	1,00	NR	RESSORT LANTERNE POUR THERMOMÈTRE L.50
15	100372	4,00	NR	VIS EJOT PA6 GF30 NOIRE
16	100438	2,00	NR	ENTRETOISE F-F M5X20 ZINGUÉE
17	100440	8,00	NR	VIS TÊTE HEXAGONALE M12X20 ZN 8.8 UNI 5739
18	100444	2,00	NR	VIS TÊTE CYLINDRIQUE CRUCIFORME 5X10 DIN7985 ZINGUÉE NOIRE
19	090664	1,00	NR	KIT DE PIEDS RÉGLABLES INTERLINE

12. Garantie

12.1 Généralités

Vous venez d'acheter l'un de nos appareils et nous vous remercions de votre confiance.
Pour garantir un fonctionnement sûr et efficace, nous vous recommandons d'inspecter l'appareil régulièrement et de procéder aux opérations d'entretien nécessaires.
Votre installateur ou notre service après-vente sont à votre disposition.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.
La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif. Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il
vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié). Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- Aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales.
- Aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation.
- A nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'oeuvre, de déplacement et de transport. Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.
Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002, publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.
